

Unissant leurs forces, qu'ils travaillent à connaître, et qu'ils aiment ardemment l'Eglise. C'est pour cela que nous renouvelons nos recommandations précédentes..... Appliquez-vous à défendre et à protéger le Tiers-Ordre franciscain dont nous avons, par un sage tempérament, diminué les pratiques. Comme se l'est proposé son fondateur, son but est d'appeler les hommes à l'imitation de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est pourquoi, il peut beaucoup pour détruire l'influence pernicieuse des Sociétés mauvaises. Que cette sainte institution s'accroisse de jour en jour et ses fruits seront nombreux. Elle sera pour les hommes une véritable école de liberté, de fraternité et d'égalité, non selon l'absurde interprétation des francs-maçons, mais comme Jésus-Christ l'a donnée au genre humain et comme François l'a pratiquée.

En Italie, au temps où Frédéric II, empereur d'Allemagne, faisait au Saint-Siège une guerre acharnée, le nombre toujours croissant des Tertiaires déconcerta ses projets impies. C'est au point que le chancelier de ce prince, effrayé des progrès d'une institution qui éclaircissait de toutes parts les rangs des factions, se plaignait à son maître de ce que cette œuvre de François d'Assise avait plus fait pour ruiner son parti dans le Milanais que n'eussent pu faire de nombreuses armées.

(*A continuer.*)

---

## CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS.

### ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE.

PAR M. DE KERVAL.

(*Suite.*)

#### II

Au point de vue social, Messieurs, le Tiers-Ordre, s'il envahissait nos cités, s'il remplissait nos campagnes, aurait d'autres résultats non moins féconds et non moins salutaires. Mieux que toute autre institution, il porterait remède à cet esprit d'insubordination, d'anarchie et de discorde qui nous tue.